


TARIFS

RÉGIE DES DROITS DE PLACE - OCCUPATION D

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
 Reçu en préfecture le 12/04/2023
 Publié le 
 ID : 064-216404228-20230407-DEL_23_04_07_19-DE

Catégories	Tarifs
Marché hebdomadaire du vendredi	- Marché Couvert, emplacements abonnés → 50€/an (emplacements de 1,50m x1,50m) + 52€/an d'électricité fournie - Emplacements abonnés reste du marché → 0,50€/ml/jour + 52€/an d'électricité fournie + 20€/an d'électricité fournie au lieu de 52€/an si seule une lampe est installée sur le stand (pas de vitrine, plancha, balance, friteuse,...) - Emplacements « Passagers » → 1€/ml/jour + 1€/jour d'électricité fournie - Associations exonérées pour missions d'intérêt général
Marché éthique de producteurs (marché du dimanche)	0,50€/ml/jour + 1€/jour d'électricité fournie
Marché des Producteurs	1€/ml + 1€ d'électricité fournie
Marchés de Nuit	1€/ml + 1€ d'électricité fournie
Etals ▶ Halles Marchandes ▶ Marché Couvert	65,11€/mois → Réévaluation selon indice consommation 30,00€/mois + 50€/an électricité fournie et 10€/an eau fournie (noté dans convention)
Food-trucks emplacements réglementés dans la Ville dans le cadre des manifestations	20€/jour en deçà et jusqu'à 2 jours dans la semaine 15€/ au-delà de 2 jours dans la semaine Forfait 10€/jour pour occupation mensuelle ou à l'année 20€/manifestation
Stands alimentaires et autres des associations hors foire commerciale et agricole du 1 ^{er} mai	- Associations exonérées pour missions d'intérêt général
Buvettes associations hors foire commerciale et agricole du 1 ^{er} mai	20€/Association → Buvette lors d'un concert ou spectacle organisé par la Mairie 1€/ml/jour + 1€ d'électricité fournie en dehors de la buvette lors d'un concert ou spectacle organisé par la Mairie - Associations exonérées pour missions d'intérêt général
Buvettes professionnels (cafetiers, restaurateurs, commerçants ambulants) hors manifestations spécifiées	35€/jour
Camions marchandises hors alimentaire	45€/jour (véhicules types camionnette) 90€/jour (véhicules types poids lourds)
Manèges, stands alimentaires et autres, attractions hors fêtes foraines (Garburade, Jazz à Oloron, Animations Noël,...)	2€/ml/jour (sans électricité fournie)
Spectacles acrobatiques et cirques	- 150€/journée - 200€/deux jours - à parti de 3 jours et au-delà +150€/jour supplémentaire
Spectacles de marionnettes et théâtre	40€/jour de représentation ou de spectacle

Foire du 1^{er} Mai - commerciale - agricole	6€/ml + 6€ d'électricité 2€/ml + 6€ d'électricité
Animations de Noël	- 20€/jour – emplacement avec chalet - 10€/jour – emplacement avec barnum ou tente 3m x 3m - 12€/jour – emplacement avec barnum ou tente 5m x 5m - 2€/ml – emplacement passagers + 1€/jour d'électricité fournie pour les stands de restauration rapide - 2€/ml/jour + 1€/jour d'électricité fournie
Fleurs de la Toussaint	2€/ml/manifestation
Location de chalet (hors marché de Noël)	20€/jour
Brocante, vide grenier, foire aux puces, braderie et ventes diverses similaires	1€/par manifestation - Associations exonérées pour missions d'intérêt général
Transhumance – marché des producteurs et artisans d'art	2€/ml + 1€ d'électricité fournie
Fête Foraine de la Saint-Grat - Stand alimentaire (restauration rapide et confiserie) - Stand baraque, jeux, confiserie ➤ <100 m ² ➤ ≥ 100 m ² - Manège enfantin et attraction ➤ <120m ² ➤ ≥120m ² Gros métiers – Attraction ados et adultes	2€/m ² /manifestation 2€/m ² /manifestation 1,5€/m ² /manifestation 2€/m ² /manifestation 1,5€/m ² /manifestation 1.5€/m ² /manifestation
Autres fêtes foraines (14 Juillet,...) Stand alimentaire (restauration rapide et confiserie) Stand baraque, jeux, confiserie ➤ <100 m ² ➤ ≥ 100 m ² Manège enfantin et attraction ➤ <120m ² ➤ ≥120m ² Gros métiers – Attraction ados et adultes	7€/ml/manifestation 7€/ml/manifestation 6€/ml/manifestation 7€/ml/manifestation 6€/ml/manifestation 6€/ml/ manifestation
Autres stands de ventes hors manifestations spécifiées	2€/ml/jour + 1€/jour d'électricité fournie